

 **AGRICOLE**



# **NOTE DU BCC SUR LA COOPÉRATION AGRICOLE**

**BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC**  
**mai 2023**

## **NOTE DU BCC SUR LA COOPÉRATION AGRICOLE**

### **I. Introduction**

L'agriculture est considérée comme un important moteur de croissance et une source unique de réduction de la pauvreté dans la plupart des pays en développement. Plusieurs études empiriques démontrent que l'agriculture est le secteur le plus efficace pour générer des revenus pour les segments les plus pauvres de la population. Par conséquent, il est reconnu comme un secteur clé pour la croissance économique, la réduction de la pauvreté et le développement rural durable, en particulier dans les pays en développement. Dans de nombreux Pays Membres de l'OCI, l'agriculture est un secteur majeur sur le plan du revenu, de l'emploi et du commerce.

Compte tenu de son importance, l'agriculture a été identifiée comme un domaine de coopération dans la stratégie du COMCEC et le groupe de travail sur l'agriculture (GTA) a été créé avec l'objectif stratégique "Augmenter la productivité du secteur agricole et de soutenir la sécurité alimentaire dans la région du COMCEC".

Afin d'atteindre cet objectif, la stratégie du COMCEC a déterminé (i) l'augmentation de la productivité, (ii) le cadre réglementaire et la capacité institutionnelle, (iii) des données fiables et à jour, et (iv) la performance et l'accès au marché comme domaines de production dans le domaine de la coopération agricole.

Le groupe de travail sur l'agriculture a développé les domaines de production susmentionnés lors de ses réunions précédentes et a discuté des systèmes d'irrigation, des pertes alimentaires à la ferme et après récolte, du gaspillage alimentaire, des institutions du marché agricole et des systèmes d'information sur le marché, de la résilience et de la garantie de la sécurité alimentaire et de la bonne gouvernance pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition.

### **II. La Coopération Agricole sous l'égide du COMCEC**

Compte tenu des dimensions importantes des intrants agricoles (tels que les semences, les engrais, l'énergie, les ressources humaines), qui sont parmi les éléments les plus importants pour la sécurité alimentaire durable dans les États Membres de l'OCI, l'GTA (Groupe de Travail sur L'Agriculture) du COMCEC a consacré ses réunions en 2023 à la discussion sur "l'Assurance de la Durabilité des Intrants Agricoles pour Combattre l'Insécurité Alimentaire dans les Pays Membres de l'OCI".

Afin de comprendre les intrants agricoles à l'échelle de l'OCI avec des dimensions telles que le coût optimal, le stock d'approvisionnement, la gestion et la gouvernance, et de fournir des solutions permanentes et réalisables à de tels problèmes. Dans ce cadre, cette étude vise à examiner les intrants agricoles (semences, énergie, engrais et agents de protection des plantes, etc.) dans les pays de l'OCI avec leurs aspects de demande et d'offre et à présenter les bonnes pratiques pour les problèmes au niveau du pays et des régions sous forme d'un guide...

## **A. Assurer la Durabilité des Intrants Agricoles pour Combattre l'Insécurité Alimentaire dans les Pays Membres de l'OCI**

### **(20<sup>ème</sup> réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture)**

La 20<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC s'est tenue le 11 Mai 2023 avec pour thème "Assurer la Durabilité des Intrants Agricoles pour Combattre l'Insécurité Alimentaire dans les Pays Membres de l'OCI".

Le Groupe de Travail a discuté des intrants agricoles à l'échelle de l'OCI avec des dimensions telles que le coût optimal, le stock d'approvisionnement, la gestion et la gouvernance, et de fournir des solutions permanentes et réalisables à de tels problèmes. En outre, les résultats préliminaires du rapport de recherche susmentionné présentées lors de la réunion. La version finale du rapport sera soumise à la 21<sup>e</sup> réunion du GTA qui se tiendra l'octobre 2023.

## **B. Instruments de soutien financier du COMCEC**

### **Financement des Projets du COMCEC**

Le Financement des Projets du COMCEC (FPC) est l'autre instrument important de la Stratégie. Les projets financés dans le cadre du FPC doivent servir la coopération multilatérale et doivent être conçus conformément aux objectifs et aux résultats attendus définis par la stratégie dans sa section sur l'agriculture. Les projets jouent également un rôle important dans la réalisation des recommandations politiques formulées par les pays membres au cours des réunions du GTA.

Dans le cadre du 9<sup>ème</sup> appel à propositions de projets au titre du FPC, 4 projets ont été sélectionnés pour être mis en œuvre en 2022. Les projets mis en œuvre dans le cadre du FPC en 2022 sont les suivants :

Le projet intitulé "Promouvoir une agriculture sensible à la nutrition pour assurer la sécurité alimentaire et la bonne nutrition en Afrique de l'Ouest" a été mis en œuvre par le Bénin en partenariat avec 5 pays bénéficiaires. Les pays bénéficiaires sont la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Togo. Le projet visait à accroître les capacités humaines et institutionnelles sur les outils de mise en œuvre de l'agriculture sensible à la nutrition pour la sécurité alimentaire et la bonne nutrition.

Un autre projet important intitulé "Sensibilisation à l'Importance des Bourses de Marchandises Agricoles" a été mis en œuvre par le CICIA (Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture) au profit de sept pays bénéficiaires. L'objectif du projet était de sensibiliser les parties prenantes à l'importance des marchés d'échange de produits agricoles et à leurs avantages pour le secteur agricole. Le projet visait également à partager les connaissances entre les partenaires sur le modèle commercial pour un succès des marchés d'échange respectifs.

Le troisième projet agricole intitulé "Renforcement des capacités sur les nouvelles technologies pour réduire les pertes après récolte" a été mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec six pays bénéficiaires. Ce projet visait à partager les connaissances et les bonnes pratiques sur l'utilisation des nouvelles technologies pour l'entreposage et le stockage des grains.

Enfin, l'OISA a mis en œuvre le projet intitulé "Renforcement des capacités des Etats membres de l'OCI en matière de gouvernance de la sécurité alimentaire" avec 20 comtés bénéficiaires. Ce projet visait à aider les États membres de l'OCI à renforcer la capacité institutionnelle des agences gouvernementales dans la mise en œuvre des pratiques de gouvernance de la sécurité alimentaire.

En outre, dans le cadre du 10<sup>ème</sup> appel à propositions de projets au titre du FPC, 6 projets ont été sélectionnés pour être mis en œuvre en 2023. Ces projets sont les suivants :

Le projet intitulé "Augmenter la Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest par la Promotion de l'Apiculture Villageoise" sera mis en œuvre par le Bénin en partenariat avec l'Ouganda. Le projet vise à renforcer les capacités des petits exploitants en matière d'apiculture villageoise afin d'accroître la productivité des principales cultures vivrières au Bénin.

La Gambie mettra également en œuvre un projet intitulé "Renforcement des Capacités de Collecte, d'Analyse et de Communication des Données dans le Secteur de l'Agriculture". Le projet vise à renforcer les capacités techniques des fonctionnaires travaillant dans le secteur de l'agriculture en matière de collecte de données, d'analyse et de techniques d'établissement de rapports.

Le projet intitulé "Évaluation des besoins en matière d'Adoption d'Approches Durables pour la Culture du Riz Face au Changement Climatique" sera mis en œuvre par la Malaisie. Le projet vise à sensibiliser les riziculteurs et à les inciter à adopter des approches et des technologies durables afin d'accroître la productivité du riz en tenant compte des effets du changement climatique.

La Turquie mettra également en œuvre le projet intitulé "Renforcement des Capacités d'Utilisation des Systèmes de Télédétection dans l'Agriculture" avec le partenariat de la Malaisie. Le projet vise à améliorer les capacités humaines et institutionnelles du Ministère de l'Agriculture et des Forêts de la Turquie en matière de systèmes de télédétection par le biais d'activités de partage de connaissances et d'expériences.